

DISTRIBUTION DE *MYTILICOLA INTESTINALIS* STEUER LE LONG DES COTES FRANÇAISES

par H. BRIENNE et R. PAIRAIN

Lorsqu'en 1950 une mortalité importante a affecté presque tous les parcs à moules de la Zélande, des examens ont été faits pour déceler la présence de *Mytilicola intestinalis* Steuer dans les moules des gisements naturels et des parcs de culture du littoral français. A cette époque, trois secteurs étaient fortement infestés :

- les gisements de la Normandie;
- les parcs et gisements de la côte de la Bretagne Ouest et Sud;
- les parcs du littoral méditerranéen.

Beaucoup de zones mytilicoles en étaient indemnes ; d'autres en renfermaient des quantités variables.

Répartition en 1950.

LAMBERT (1951) a résumé les résultats des recherches (fig. 1). Nous nous contenterons de rappeler le degré d'infestation des moules dans les diverses zones parasitées.

4 % des moules provenant des parcs de Wimereux hébergeaient mytilicola.

Sur les gisements de la Haute-Normandie, la proportion d'individus parasités était forte : 76 % à Penly, 72 % à Petit-Ailly. Il en était de même en Basse-Normandie, sur les gisements de Villerville et de Trouville.

En rade de Brest, ce parasite était décelé dans les parcs d'élevage de l'Elorn (63 %). Ceux de l'Aulne étaient largement contaminés (64 %), de même ceux de l'Aven (100 %). On retrouvait mytilicola dans les moules des côtes sud de Sarzeau (15 %), de la rivière de Pénerf (100 %), des gisements de Damgan (5 à 50 %), des parcs de l'étier de Billiers (10 à 30 %), des gisements et des bouchots de la Vilaine (15 à 40 %), du Halguen sur la côte de Pénestin, des bouchots du Bile (5 %).

Dans la Bidassoa, les moules fixées sur les ouvrages en contenaient.

Le pourcentage de mytilicola dans les moules du littoral méditerranéen était extrêmement variable suivant les régions : 10 à 30 % en rade de Toulon ; 5 % dans les parcs de la baie du Lazaret ; 5 à 8 % dans les moules fixées sur les ouvrages du port de Marseille ; 30 à 75 % sur les gisements de l'étang de Berre ; 60 à 85 % dans les individus adultes des parcs de l'étang de Thau (30 % dans le naissain) ; 70 % sur les cailloux du Grau d'Agde.

Dans une note présentée en 1960 au Comité des mollusques et crustacés du Conseil International pour l'Exploration de la Mer, MARTEIL signalait « après une régression sensible en 1959, imputable essentiellement à la raréfaction temporaire des moules, on observait en 1960 une réinfestation des moulières de la côte sud de Bretagne par *Mytilicola intestinalis* ».

A partir de 1960, *mytilicola* était décelé dans les moules des bouchots du Centre-Ouest : en baie de l'Aiguillon (BRIENNE, 1960-1962), dans le bassin de Marennes-Oléron (MOREAU et TROCHON, 1960-1963).

M.J. CORBEIL constatait sa présence en baie de Bourgneuf à partir de 1960 ; l'infestation y était peu importante.

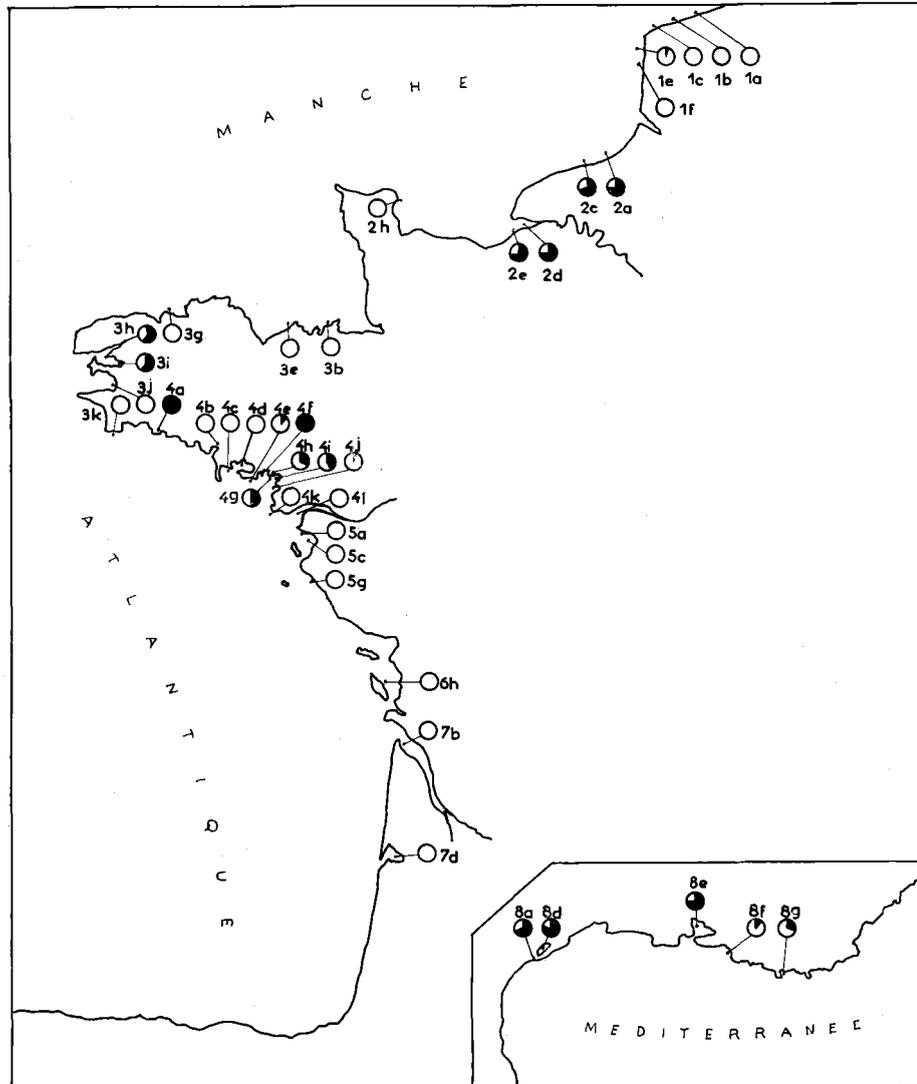


Fig. 1. — *Mytilicola infestans* le long des côtes françaises en 1950.
(Voir la liste des secteurs en fin d'article.)

Situation en 1964-1965.

De nouveaux examens ont été faits en 1964 et en 1965 qui nous permettent de fixer l'état actuel de la distribution du parasite le long des côtes françaises (fig. 2 et 3).

Mytilicola est toujours absent des gisements du Boulonnais. Il a été trouvé, en faible quantité (4 %), sur le gisement de la jetée est du port de Dunkerque. Il a disparu des parcs de Wimereux.

En Haute-Normandie, sa présence est toujours décelée, mais dans des proportions plus faibles : 20 %, à Varengueville ; 24 %, à l'Ailly.

Il n'est plus signalé sur les gisements de Villerville et de Luc-sur-Mer, en Basse-Normandie.

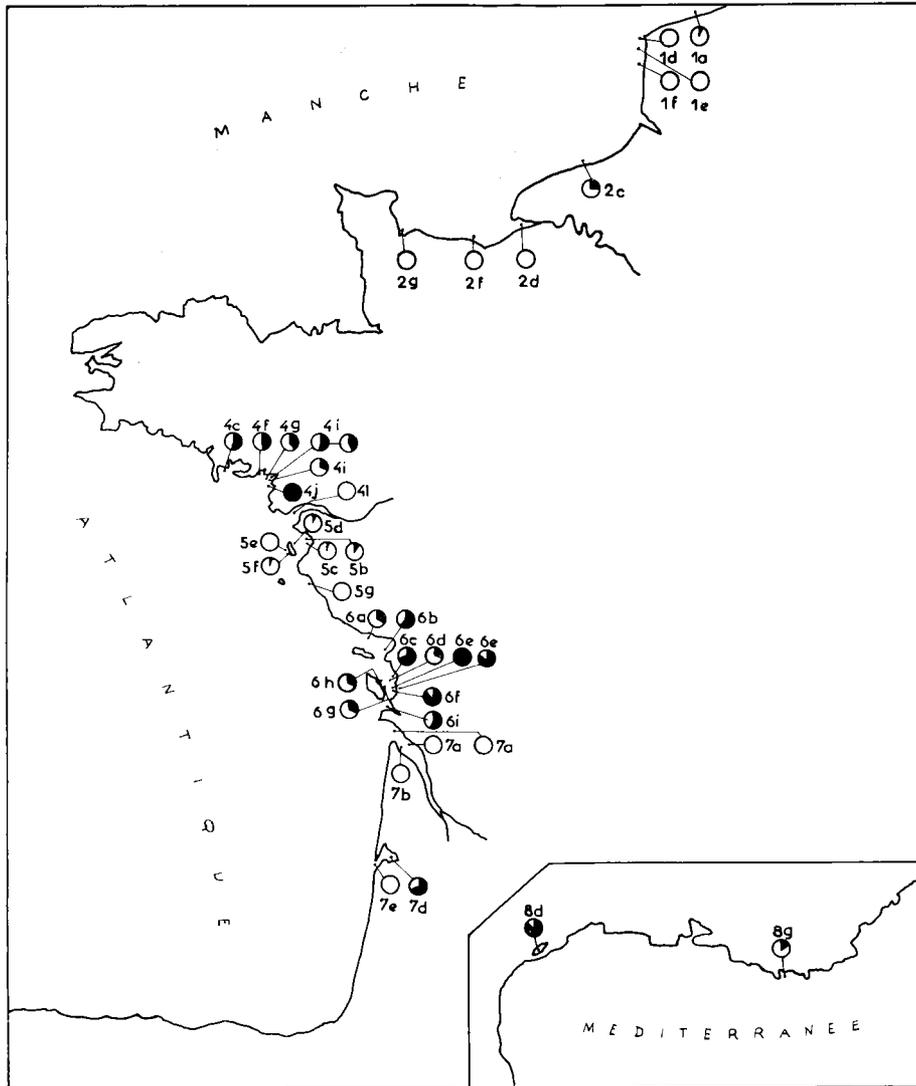


FIG. 2. — *Mytilicola intestinalis* le long des côtes françaises en 1964.

Les bouchots de Sainte-Marie-du-Mont, de création récente, n'en contiennent pas. Par contre, ceux de la côte nord de la Bretagne sont assez fortement infestés :

64 %, dans la baie du mont Saint-Michel ; 88 %, dans celle de l'Arguenon ; 44 %, dans celle de la Fresnaye ; 12 %, en baie de Morieux.

En rade de Brest, le parasitisme semble en régression : 16 %, sur le banc de Garo (Aulne).

Sur les gisements et sur les parcs de culture de la Bretagne sud, la tendance à la réinfestation signalée en 1960 a maintenu des pourcentages assez élevés de moules parasitées :

56 %, sur le gisement du Lac, en rivière de Crach ; 48 %, sur les parcs de culture à plat de la rivière de Pénerf ; 40 %, sur le gisement de Kervoyal de la côte de Damgan ; 36 et 52 %, dans les bouchots de la Vilaine ; 28 %, sur le gisement du Lomer (côte de Pénestin) ; 20 %, sur celui de la pointe du Halguen ; 84 et 100 % dans les bouchots de la pointe du Bile.

La rive droite de la Loire est indemne de mytilicola.

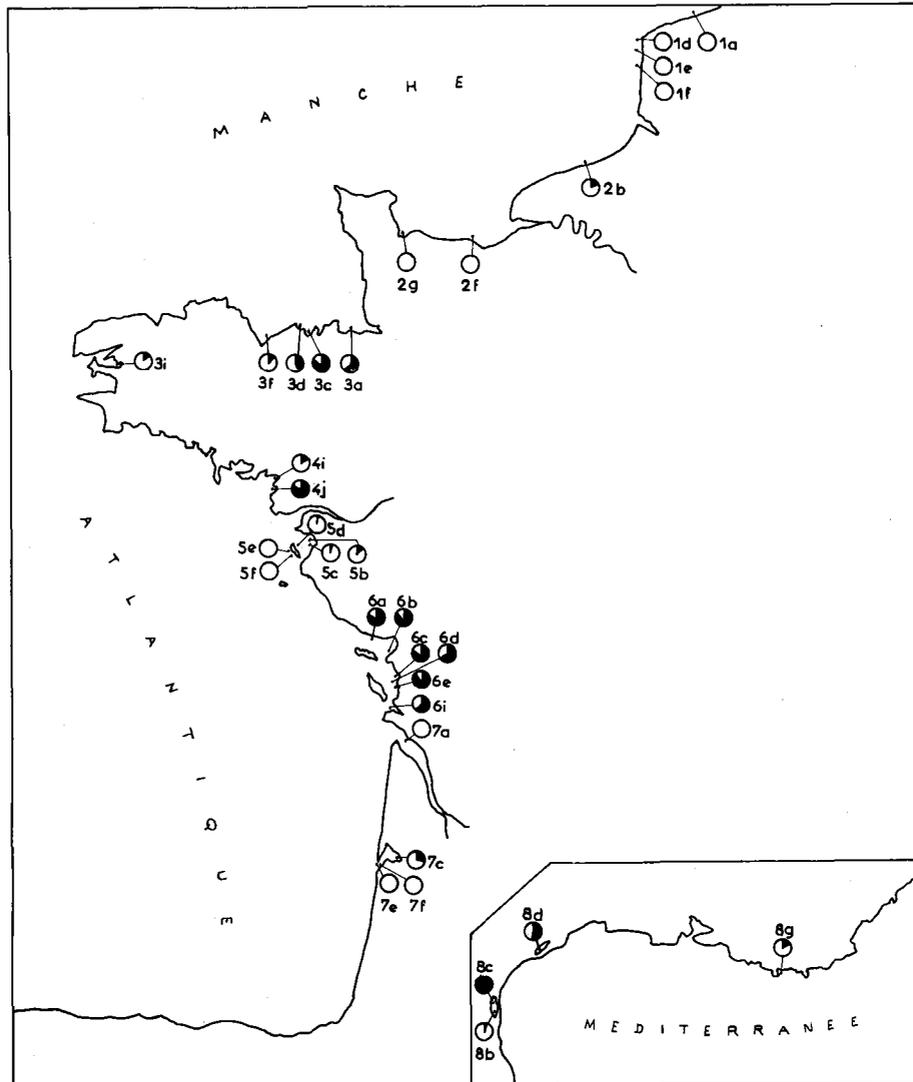


FIG. 3. — *Mytilicola intestinalis* le long des côtes françaises en 1965.

Ce copépode apparaît en baie de Bourgneuf, mais son pourcentage est faible tant sur le gisement de la Northe (12 %) que dans les bouchots du Fiol et de Maison Blanche (2 et 6 %). Au sud de l'île de Noirmoutier, les bouchots sont très faiblement infestés (2 % à la Frandière). Ceux de l'anse de la Guérinière n'hébergent pas de parasites. Le gisement de l'embouchure de la Vie n'en a pas.

La baie de l'Aiguillon maintient une forte contamination qui s'est étendue aux bouchots de l'anse nord de Fouras, de l'île d'Aix, du bassin de Marennes-Oléron. Le parasitisme, dans le Centre-Ouest, se résume de la manière suivante :

baie de l'Aiguillon : de 36 à 92% ; anse nord de Fouras : 72 et 80 % ; île d'Aix : 32 et 64 % ; bouchots de Saint-Froult : 92 % ; bouchots de Boyardville : 32 %.

Des moules prélevées sur le gisement huître de « La Mouclière » (rive gauche de la Charente) et sur des pierres entourant des parcs à huîtres à Ronce renferment mytilicola dans les proportions de 96 à 100 % et de 62 à 68 %.

L'absence de parasite a été signalée sur les rives droite et gauche de la Gironde.

Le bassin d'Arcachon est irrégulièrement infesté : 28 %, dans le chenal de Comprian ; 71 %, sur la moulière du Tès. La pointe nord du cap Ferret ; l'entrée du bassin, face au Pyla ; les « pignots » du cap Ferret sont indemnes.

Les parcs des étangs méditerranéens sont fortement contaminés : 52 et 92 %, dans l'étang de Thau ; 100 %, dans celui de Leucate ; 5 % seulement dans le bassin de Salses. On note une légère aggravation du parasitisme en rade de Toulon : 16 % contre 5 % en 1951.

Résumé.

De 1950 à 1965, l'infestation des moules par mytilicola a évolué. Nous avons actuellement quatre centres mytilicoles fortement contaminés, ce sont ceux :

de la Bretagne Nord et Sud,
du Centre-Ouest,
du littoral méditerranéen.

De nombreuses régions sont moyennement infestées. Les rares zones du littoral français indemnes de parasites sont les gisements naturels du Boulonnais et de la Basse-Normandie.

LISTE DES SECTEURS ETUDIÉS

1. - Côtes de la Mer du Nord et du Boulonnais.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 a - gisement du port de Dunkerque. | 1 d - gisements d'Audresselles. |
| 1 b - gisement du chenal de Gravelines. | 1 e - parcs de Wimereux. |
| 1 c - ouvrages du port de Calais. | 1 f - gisements du Portel. |

2. - Côtes de la Haute et de la Basse-Normandie.

- | | |
|---------------------------------|--|
| 2 a - gisement de Penly. | 2 e - gisement de Trouville. |
| 2 b - gisement de Varengeville. | 2 f - gisement de Luc-sur-Mer. |
| 2 c - gisement de l'Ailly. | 2 g - bouchots de Sainte-Marie-du-Mont. |
| 2 d - gisement de Villerville. | 2 h - gisement de Saint-Vaast-la-Hougue. |

3. - Côtes de Bretagne Nord et Ouest.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 3 a - bouchots de la baie du mont Saint-Michel. | 3 g - gisements du Nord Finistère. |
| 3 b - gisements de Saint-Malo. | 3 h - parcs de l'Elorn. |
| 3 c - bouchots de la baie de l'Arguenon. | 3 i - parcs et gisement de l'Aulne. |
| 3 d - bouchots de la baie de la Fresnaye. | 3 j - gisements de Douarnenez. |
| 3 e - gisements des Côtes-du-Nord. | 3 k - gisements du Guilvinec. |
| 3 f - bouchots de la baie de Morieux. | |

4. - *Côtes de la Bretagne Sud et de la Loire.*

- | | |
|---|--|
| 4 a - parcs de l'Aven. | 4 g - gisements de la côte de Damgan. |
| 4 b - rivière d'Étel. | 4 h - parcs de l'étier de Billiers. |
| 4 c - gisement de la rivière de Crach. | 4 i - gisements et bouchots de la Vilaine. |
| 4 d - golfe du Morbihan. | 4 j - bouchots de la pointe du Bile. |
| 4 e - gisements des côtes sud de Sarzeau. | 4 k - parcs du Croisic. |
| 4 f - parcs de la rivière de Pénerf. | 4 l - rive droite de la Loire. |

5. - *Côtes vendéennes.*

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 5 a - côte de Pornic. | 5 e - bouchots de l'anse de la Guérinière. |
| 5 b - gisement de la Northe. | 5 f - bouchots de la Frandière. |
| 5 c - bouchots du Fiol. | 5 g - gisement de la Vie. |
| 5 d - bouchots de Maison Blanche. | |

6. - *Côtes du Centre-Ouest.*

- | | |
|--|---------------------------------|
| 6 a - bouchots de la baie de l'Aiguillon (nord). | 6 f - bouchots de Saint-Froult. |
| 6 b - bouchots de la baie de l'Aiguillon (sud). | 6 g - casses Dufour et Emeline. |
| 6 c - bouchots de l'anse nord de Fouras. | 6 h - bouchots de Boyardville. |
| 6 d - bouchots de l'île d'Aix. | 6 i - parcs à huîtres de Ronce. |
| 6 e - gisements huîtriers de la Charente. | |

7. - *La Gironde et le Bassin d'Arcachon.*

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 7 a - gisements huîtriers de la rive droite de la Gironde. | 7 d - moulière du Tès. |
| 7 b - gisement de la rive gauche de la Gironde. | 7 e - pignots du cap Ferret. |
| 7 c - chenal de Comprian. | 7 f - entrée du bassin, face au Pyla. |

8. - *Littoral méditerranéen.*

- | | |
|----------------------------------|--|
| 8 a - le grau d'Agde. | 8 e - gisements de l'étang de Berre. |
| 8 b - parc du bassin de Salses. | 8 f - ouvrages du port de Marseille. |
| 8 c - parc du bassin de Leucate. | 8 g - rade de Toulon, parcs de la baie du Lazaret. |
| 8 d - parcs du bassin de Thau. | |
-